

**NOTE A L'ATTENTION DES PARENTS UTILISANT LES SERVICES CANTINE,
PERISCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS**

Le 13 mars 2018

Madame, Monsieur,

Nous vous informons d'une légère modification concernant la présentation de la facturation des services de cantine, périscolaire et centre de loisirs à partir de février 2018. Votre facture sera désormais présentée sous forme d'un titre de recettes (voir modèle ci-joint). Les modalités de règlement restent inchangées, nous vous rappelons que vous pouvez régler :

- par chèque ou espèces **auprès du trésor public de Firminy**
- par tipi (www.tipi.gouv.fr) avec les identifiants et références présents sur le titre **identifiant collectivité : 020632 plus référence commençant par 2018...**

Le détail des dates sera disponible dans votre espace famille.

Nous restons à votre disposition pour tout autre renseignement et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Madame Virginie Fontaney

Adjointe aux Affaires Scolaires



Emetteur de la créance

COMMUNE DE ROCHE LA MOLIERE
 2 RUE GAMBETTA
 42230 ROCHE LA MOLIERE
 Téléphone : 0477907700
 Horaires d'ouverture : 8h30- 12h /
 13h30-16h30

AVIS DES SOMMES A PAYER
 Centre des Finances Publiques
 CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
 14 RUE DE LA TOUR VARAN
 42700 FIRMINY

Destinataire de votre paiement

Centre des Finances Publiques
 CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES *Tras. villes
 14 RUE DE LA TOUR VARAN
 42700 FIRMINY
 Téléphone : 0477610056
 Horaires d'ouverture : 8h30 12h et 13h30 -16
 h Ferme le Jeudi

MMR
 --
 42230 ROCHE LA MOLIERE

*Tras. villes
de l'ancien*

Madame, Monsieur,
 En application des articles L.252 A du livre
 des procédures fiscales et L.1617-5 du code
 général des collectivités territoriales, j'ai émis
 et rendu exécutoire un titre de recette pour
 recouvrer la créance dont les caractéristiques
 sont les suivantes :

Adresse de paiement par Internet :
 www.tipi.budget.gouv.fr
 Identifiant collectivité :
 020632
 Référence :
 2018-87-1

Références à rappeler

Budget	Exercice	N° bordereau	N° titre	N° facture
10800	2018	17	87	2018-00000087

Date d'émission du titre de recette : 16/03/2018

Objet	Prix unitaire	Qté. 1	Qté. 2	Montant total HT	TVA	Montant TTC
FRANGENEUVE-PETITES VAC. TOURNÉE - - 2018-02-01 - 2018-02-28	12,00	1.0		12,00	0,00	12,00
RESTAURATION SCOLAIRE COUSTEAU PRIMAIRE - - 2018-02-01 - 2018-02-28	4,20	3.0		12,60	0,00	12,60
PRÉSCOLAIRE SOIR COUSTEAU PRIMAIRE - - 2018-02-01 - 2018-02-28	0,58	5.0		2,90	0,00	2,90

Total	
Montant HT	27,50
Montant TVA	0,00
Montant TTC	27,50

À compter du présent avis, vous disposez d'un délai de :

- trente jours pour payer cette somme au comptable public selon les modalités détaillées au verso ;
- deux mois pour éventuellement contester ce titre de recette, selon les modalités détaillées au verso.

Les services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.
 Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

BERLIVET Eric Maire